



Commune du Lac de la Haute-Sûre

2 salariés à tâche manuelle (m/f)

Détenteur d'un DAP (ancien CATP) de préférence
dans la branche de pépiniériste-paysagiste

Degré d'occupation : 100%

Rémunération suivant convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

Le candidat doit avoir une connaissance adéquate des trois langues administratives (LU, FR, DE) et doit être détenteur du permis de conduire catégorie « B », « C » et « CE ».

Une expérience professionnelle dans le domaine ainsi que la preuve d'avoir suivi la qualification initiale et la formation continue pour conducteurs professionnels de poids lourds (code 95) seront considérées comme un avantage.

La tâche consistera dans l'exécution de tout travail incombant au service technique communal (e.a. service d'hiver, travaux de fossoyeur, etc.).

La date d'entrée en service est prévue pour le 1^{er} novembre 2026.

Les candidats sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au **31 juillet 2026** inclus à l'adresse suivante :

Administration communale du Lac de la Haute-Sûre
7, Doerfstrooss
L-9635 Bavigne

Sont à joindre à la demande :

- un extrait de l'acte de naissance (< 2 mois)
- extrait du casier judiciaire – bulletin n°3 (< 2 mois)
- les copies des certificats d'études
- une notice biographique avec photo récente
- une copie certifiée conforme du permis de conduire
- si existant, une preuve d'engagement dans un service d'incendie et de sauvetage

Les demandes incomplètes ne sont pas prises en considération.

En postulant, les candidats acceptent que leurs données personnelles soient traitées dans le cadre du processus de recrutement concernant les postes décrits ci-dessus.

Bavigne, le 29 juin 2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
Le Secrétaire adjoint,



Le Bourgmestre,